



Agence de Services
et de Paiement

Décision n° 2015/206/PDG
portant délégation de signature

Le président directeur général

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Frédéric TOURNADE, Délégué régional adjoint et Chef du service agriculture, développement rural et pêche, à l'effet de signer, au nom du Président directeur général, pour la période du 18/11/2015 au 7/12/2015 inclus, toutes conventions et avenants dans la limite de ses attributions.

Fait à Limoges,
Le

19 NOV. 2015

DR Poitou-Charentes (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
Président directeur général
M. Frédéric TOURNADE
DRH
DFJL


Stéphane LE MOING